

CCSÉHDAA

Procès-verbal du mercredi 11 décembre 2024 (Version provisoire)

Date : Le mercredi 11 décembre 2024
 Heure : 19 h 15 à 21 h 15
 Endroit : Par TEAMS

Présences: **Représentants parents : Marc Beaulieu, Émilie Dionne-St-Pierre, Marie-Claude Thibault, Laurence Labelle, Émilie Lévesque, Claude Beaulieu, Josiane Lajoie, Diane Ouellet, Valérie Pelletier et Manon Voyer**

Représentants du personnel du Centre de services scolaire : Emmanuelle Pelletier (psychologue scolaire), Martine Pelletier (tech. Éducation spécialisée) et Sophie Doyon (enseignante)

Personnes désignées par le Centre de services scolaire : Valérie Potvin (directrice d'école) et Sébastien Mercier (directeur adjoint des Services éducatifs jeunes)

Représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent : Mathieu Pomerleau Fournier (CISSSBSL DPDI-TSA-DP) et Hélène April (éducatrice)

Absences : **Amélie Charest et Jovette Levasseur-Rousseau**

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
1.0	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée (Il est important d'assurer une présence lors des rencontres)	M. Sébastien Mercier confirme que le quorum est atteint puisque 16 membres, dont 10 parents, sont présents à la rencontre.	
2.0	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Lecture de l'ordre du jour effectuée par Mme Diane Ouellet, présidente, Ordre du jour adopté par M. Claude Beaulieu	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
3.0	<p>Lecture et adoption du procès-verbal du 23 octobre 2024 et suivi</p> <p>3.1 Dépôt des documents officiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste des membres - Calendrier des rencontres - Règles de régie interne • Formulaire de consentement à la communication de renseignements personnels pour ceux qui ne l'ont pas remis 	<ul style="list-style-type: none"> • Question de Mme Diane Ouellet au sujet des deux documents s'adressant aux parents d'élèves ÉHDAA qu'elle a remis à M. Mercier à la dernière réunion du Comité. M. Mercier montre qu'ils ont été inclus dans la section Boîte à outils du Comité consultatif ÉHDAA sur le site Internet du CSS. Il explique également qu'une copie des documents a été remise aux directions d'école. • Achat de livres des éditions La Boîte à outils par Mme Ouellet, sur l'Autisme et d'autres conditions, pour l'école Roy. Les coûts d'achat lui ont été remboursés par le Comité. • En réponse concernant une question posée à la dernière rencontre du Comité, M. Mercier montre le tableau du nombre des PI par école. Il y a environ 20 % des élèves du primaire et entre 40 à 50 % des élèves du secondaire qui ont un PI. • M. Mercier indique aux membres du comité que les documents officiels ont été déposés dans la section du Comité consultatif ÉHDAA sur le site Internet du CSS. • Question de Mme Sophie Doyon qui souhaiterait que les formulaires de consentement à la communication de renseignements personnels soient différents pour les parents et pour les membres du personnel du CSS. M. Mercier en vérifiera la possibilité. • Question de Mme Ouellet au sujet du point 4.3 sur l'exemption de la fréquentation scolaire. Le comité ÉHDAA est consulté aux deux ans à ce sujet. <p>Le procès-verbal de la rencontre du 23 octobre 2024 a été adopté par M. Claude Beaulieu tel que rédigé.</p>	<p>Vérifier la possibilité que les formulaires de consentement à la communication de renseignements personnels soient différents pour les parents et pour les membres du personnel du CSS</p>
4.0	<p>Rapport de la trésorière (5 min.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Valérie Pelletier, trésorière, présente son rapport : <p>23 octobre 2024 : Dépenses 102,92 \$ (Frais de déplacement) 84,80 \$ (Achat de livres) <u>0,00 \$</u> (Fourniture et matériel) Total= 187,72\$</p> <p>Budget de départ : 1 850,00 \$ <u>-187,72 \$</u> 1 662,28 \$</p>	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
5.0	<p>Rapports du représentant (15 min.)</p> <p>5.1 Représentant au comité de parents (5 novembre et 3 décembre 2024)</p> <p>5.2 Représentant au conseil d'administration (12 novembre et 10 décembre 2024)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de M. Claude Beaulieu concernant la rencontre du Comité de parents du 5 novembre 2024 <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des nouveaux membres; - Critères d'admission à la nouvelle école; - Services offerts selon les écoles; - Calendrier scolaire 2025-2026 : Une journée flottante et une journée pédagogique ont été interverties; - Mot du DG du CSS M. Antoine Déry; - Prix de reconnaissance de l'implication parentale : Un formulaire doit être rempli afin de présenter un parent méritant; - Comité consultatif sur le transport scolaire; - Collation à l'école pour chaque enfant une journée par semaine. • Rapport de M. Claude Beaulieu concernant la rencontre du Comité de parents du 3 décembre 2024 <ul style="list-style-type: none"> - Mot du DG du CSS M. Antoine Déry; - Tableau de bord du ministère de l'Éducation; - Programme d'aide alimentaire; - Rapport annuel du CSS se trouve sur le site Internet du CSS; - Recherche d'un.e conférencier.e d'intérêt pour les parents; - Dérapages se produisant aux rencontres de Conseil d'établissement de certaines écoles où des parents veulent parler de la situation personnelle de leur enfant; - Recrutement de parents difficiles pour les Conseils d'établissement; - 31 mai : Soirée reconnaissance • Rapport de M. Claude Beaulieu concernant la rencontre du Conseil d'administration du 10 décembre 2024 <ul style="list-style-type: none"> - Rapport du Protecteur de l'élève de notre région : aucun dossier n'a été adressé au Protecteur de l'élève car ils ont tous été réglés par la Secrétaire générale du CSS. - Investissements dans les infrastructures sportives; - Prévention du harcèlement en milieu de travail; - Évaluation du DG sera effectuée par un sous-comité. Ensuite, il sera évalué par le ministre en juin prochain. 	
6.0	<p>Plan d'action – Suivi (1 heure)</p> <p>6.0 Adoption du Plan d'action 2024-2025</p> <p>6.1 Objectif 1 : Transmission d'informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Hélène April propose l'adoption du plan d'action qui a été lu par M. Mercier, adopté à l'unanimité. • M. Mathieu Pomerleau-Fournier présentera une pochette d'informations des services de réadaptation lors de la prochaine rencontre qui se tiendra le 19 mars 2025; • M. Sébastien Mercier suggère une présentation sur la persévérance scolaire par COSMOSS; 	

Sujets à discuter	Discussion et orientation	Suivi à donner
<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle école - Amendement à la résolution de désignation de représentants d'organismes au CCSÉHDAA <p>6.2 Objectif 2 : Diffusion d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> - PEVR du Centre de services scolaire et le bilan - Sondage PEVR (parents) - Rapport du responsable du traitement des plaintes 2023-2024 comité ÉHDAA - Rapport Région 01 – Marée-Montante - Protecteur régional de l'élève <p>6.3 Objectif 3 : Assurer le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les codes de difficultés et le financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de la nouvelle école par la population en janvier et février prochain. • Planification du transfert des enseignants et élèves touchés; • Nouvelle direction entre en poste en janvier prochain : il s'agit de Mme Catherine Fitzback; • Achat des ameublements; <ul style="list-style-type: none"> • Résolution adoptée par le Conseil d'administration du CSS et par le Comité consultatif ÉHDAA à l'effet qu'il y eu un changement de représentant pour le CISSS Bas-St-Laurent et que c'est M. Mathieu Pomerleau-Fournier qui en est le représentant. <ul style="list-style-type: none"> • M. Mercier présente un bilan d'atteinte des objectifs du PEVR très positif. <ul style="list-style-type: none"> • Comité avait suggéré certains changements au sein du sondage pour les parents et ils ont été faits; • Sondage sera transmis aux parents après le temps des fêtes et les membres du Comité sont invités à encourager les parents à y répondre. <ul style="list-style-type: none"> • Tel que mentionné plus tôt, le rapport indique que toutes les plaintes se sont bien réglées. <ul style="list-style-type: none"> • Aucune plainte ne parvenait de notre CSS; • Le rapport est présenté par le Protecteur régional dans une vidéo de 15 minutes qui se trouve sur le site Internet du CSS. • Pour les élèves qui se sentiraient plus à l'aise de se confier à une personne de son âge, pour débiter, M. Claude Beaulieu mentionne que le gouvernement des élèves des écoles secondaires peut leur venir en aide en les informant sur les ressources disponibles, selon leur besoin. Mme Marie-Claude Thibault suggère qu'il devrait y avoir des pairs aidants ou des anges gardiens dans toutes les écoles. <ul style="list-style-type: none"> • M. Mercier présente la liste des codes de difficulté. Il explique que les dossiers d'élèves, pour lesquels un code était demandé, devaient contenir une preuve diagnostique d'un professionnel ainsi que les preuves que l'élève avait besoin de soutien pour son fonctionnement scolaire. Ensuite, le ministère de l'Éducation validait les codes à chaque année. Cela a duré ainsi plusieurs années mais les professionnels scolaires, chargés de préparer les dossiers, constataient que ce travail administratif prenait le pas sur les services directs aux élèves. Pendant la pandémie, le Ministère a informé les CSS que ce serait dorénavant à eux de s'occuper de la validation mais qu'un groupe de travail avait été formé par le ministère afin de proposer de nouvelles façons de procéder pour démontrer les besoins de financement des CSS. 	

Sujets à discuter	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p>6.4 Objectif 4 : Informations sur les services</p> <p>- Services complémentaires du CSS</p> <p>6.4 Besoin des membres : informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> M. Mercier souligne que les sommes reçues du ministère ne servent pas obligatoirement pour du service direct à l'élève tel que l'embauche de technicien ne en éducation spécialisée, de préposé.e, etc. En effet, ces budgets doivent également soutenir les classes à effectif réduit. Enfin, il y a un Comité de répartition des ressources au sein de notre CSS qui gère le nombre de professionnels au CSS M. Mercier explique que la porte d'accès aux services complémentaires est l'enseignant de l'élève et/ou la direction de l'école. Il explique les différents postes professionnels et leurs rôles à l'aide d'un document Power Point. M. Mercier demande quels seraient les besoins des membres du Comité en termes d'informations? Quelques membres et lui nomment des Organismes communautaires qui pourraient être invités à nos réunions afin de présenter leurs missions et services. 	
<p>7.0 Autres points :</p>	<p>Aucun point n'a été signalé.</p>	
<p>8.0 Correspondances</p> <p>8.1 50^e Congrès de l'Institut TA https://www.institut.com/evenements</p>	<ul style="list-style-type: none"> M. Mercier souligne l'accès gratuit payé par le CSS au site Internet de l'Institut TA. Les parents peuvent y trouver des informations concernant les troubles d'apprentissage. Il y a également le congrès qui se tiendra en ligne du 19 au 21 mars 2025. Ce dernier s'adresse davantage aux professionnels, quoique des parents apprécient y assister. Des journées sont dédiées aux parents. Les prochaines auront lieu le 8 février et le 29 mars 2025. Il est possible d'écouter en ligne, sur le site Internet de l'Institut, la dernière journée des parents qui a eu lieu le 30 novembre 2024. 	
<p>9.0 Période de questions du public</p>	<p>Il n'y a pas de public.</p>	
<p>10.0 Points à discuter à la prochaine rencontre du 19 mars 2024 et évaluation de la rencontre :</p>	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action : Le processus d'organisation des services aux élèves sera débuté, lors de la prochaine rencontre. M. Mathieu Pomerleau-Fournier nous présentera la pochette d'informations des services de réadaptation du CISSS Bas-St-Laurent. Le Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire, publié par le ministère de l'Éducation, sera examiné. 	
<p>11.0 Clôture de la séance.</p>	<p>Mme Sophie Doyon propose la clôture de la séance à 21 h.</p>	

11 décembre 2024
Date

Emmanuelle Pelletier
Secrétaire du CCSÉHDAA

Sophie Doyon
Présidente du CCSÉHDAA